L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 1er AVRIL 1893.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Une bonne cuisinière ; prendre chez Auguste Reyes, No 46 rue St-Pierre.
1er avril—3t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

John P. Brady vs Marseillit Victor.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 23,662—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 11 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cheval brun foncé.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
1er avril—1er 6 11

Mme Louise Ittman et son mari Jacob Ittman vs Marks et Miller.
Les mêmes vs le même et Charles C. Heyle vs le même.
Nos 23,691, 23,694 et 23,696.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 4ème jour d'avril 1893, à midi, aux Nos 170 et 1/2 rue Richard près de la rue Magasine la propriété décrite, ci-après à savoir :

Une voiture, un wagon d'entrepreneur de pompes funèbres, 2 chevaux et 4 harnais.
Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
22 mars—22 27—avril 4

Succession de Mme T. Van Hallen vs. George Bradford.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 23,638.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville le MERCREDI, 5me jour d'avril 1893, à midi :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
22 mars—22 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans, No 22,640.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, intitulée William R. Rutland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Thomas, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, le VENDREDI, 14 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts que la dite défenderesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite, à savoir : une moitié d'intérêt indivis dans une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Génois, Télémaque, Canal et Gasquet, mesurant 319 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Génois sur 138 pieds 8 pouces de profondeur et face à chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux revenant à F. A. Behan en raison d'un transfert de la dite propriété audit Behan, enregistré dans le C. O. Book 109, fo. 276.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12 14

AVIS DE SUCCESSION.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35 254.—Succession de Alfred Goldthwaite.—Division "D."—Attendu que John Stiles, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Lee Faulkner, Mary Elias, England et Thomas F. Goldthwaite, a demandé à cette cour l'autorisation de recevoir de l'exécuteur datif la part des dits mineurs dans la succession d'Alfred Goldthwaite, de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.
Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons pour lesquelles, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la deuxième publication de cet avis, pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRÉTÉ, Député Greffier.
Nouvelle Orléans, 28 mars 1893.
29 mars—29—avril 5 12 19 26

Succession de John Lex et sa femme décédée Cecelia Bumisneier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,399—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Lex, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 mars—29—avril 2 7

Succession de Henriette Davidson, veuve de John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,531—Division C—Attendu que Bernard Maylie, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henriette Davidson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 mars—23 28—avril 1

Succession de George W. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,543—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob R. Wing, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 mars—26 28—2 avril

Succession de Mme Catherine Richardson, femme de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,335—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles J. Gregson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 mars—21 25 30

Succession de Mme Julia M. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,406—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Richard M. O'Brien, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 mars—23 28—1 avril

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,004—Division D.—Attendu que Mme Joséphine Marie Quintana, veuve de John Wagner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Wagner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25mars—25 28 av2

Succession de Cayetano Moria.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,490—Division C—Attendu que Mme Catherine Bagur, veuve d'un premier mariage de Cayetano Moria, maintenant femme de Lucien Gayat, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Cayetano Moria, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28mars—23 28 av1

Succession de Edme Paul Gaston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,787 — Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jérôme Meunier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 mar—17 21 26

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,740—Division "E"—J. C. Potthartz vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Potthartz soit convoquée et tenue par devant Oct. Morel, Ecq., notaire public, en son bureau, en cette ville, le LUNDI, 10me jour d'avril 1893 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer en fixant les termes et conditions de la vente de la propriété insolvable rendue en cette affaire.
Nouvelle Orléans 6 mars 1893.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4mars—31 au 10 avril

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 MARS—CLASSE No 176
Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.
52	12	31	26	62	5	11	18	60	59	2	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour déterminé dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 31 mars 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les pleins droits de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes ses [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

J. A. Early
W. L. Cabell
[illegible]

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le remplacer aux tirages. M. Villeré a déjà présidé à neuf de nos tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés La Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 11 AVRIL 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000, ...	20,000
1 Lot de..	10,000, ...	10,000
1 Lot de..	5,000, ...	5,000
2 Lots de..	2,500, ...	5,000
5 Lots de..	1,000, ...	5,000
25 Lots de..	300, ...	7,500
100 Lots de..	200, ...	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60, ...	18,000
500 Lots de..	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit......	$10,000
100 Lots de... $60, ...	6,000
100 Lots de... $40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit......	$19,980
999 Lots de $20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance d'un lot annoncé.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 31 mars 1893.

AVIS.

Les Banques, la Bourse et les bureaux publics étant fermés à cause du Vendredi-Saint et les affaires généralement suspendues, nous répétons les marchés de jeudi pour référence.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$8,469,190 00	$913,247 00
Même temps la semaine dernière	8,942,361 00	984,043 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

SOUVERAINS. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c.; argent mutilé américain 73@75 par oz; dollars mexicains, 63@64½; sols péruviens, 58½@59½; pesos chiliens, 58½@59½; argent anglais, par £, $4 80@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18½@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel	......	7@—
do A1	......	—@8
Prêts sur garanties collatérales	......	5@6
Time do do	......	6@7
Papier hypothécaire	......	—@8

New-York—Taux de l'argent 10 @ 0.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 98 7/16 ex int. pour l'argent, 98½ pour l'accompte d'avril; U. S. 4's —.
Paris—Rentes—96.82½.
Argent en lingots (par oz 3n) — Londres 38½; New York 83¼ à 83⅝; Nlle-Orléans 83.

CHANGE.

REICHSMARKS—95
Le STERLING est stable.

Commercial (60 jours)	485¼@486
Traites de banques (60 jours)	487

Les FRANCS sont stables.
Francs de commerce (60 jours)...5.18⅝
Traites de banques (60 jours)....5.14⅜

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce 75c. de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American National	100	134½	....
Bank of Commerce	10	16	16½
Canal & Banking Co	100	165	170
Citizens'	100	91	92½
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	21½	22
Germania National	100	....	220
Germania Savings	100	300	....
Hibernia National	100	240	250
Louisiana National	100	172	181½
Metropolitan	100	170	185
Mutual National	100	108	109
N. O. National	100	730	750
People's	50	106	110
Southern National	100	110	112
State National	100	137	145
Traders'	100	79	90
Union National	100	131	136
Whitney National	100	366½	385
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	49¾	....
Firemen's	50	9¾	11
Germania Ins. Co	100	90	....
Hibernia Ins	100	50	....
Home Ins	100	78	88
Lafayette	50	73	85
Merchants' Ins. Co	100	73½	80
Mechanics' and Traders	100	106	107½
New Orleans Ins. Ass	30	18	....
Sun Mutual Ins	100	114½	....
Southern Ins. Co	100	....	92
Teutonia	100	120	125
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	140	142½
Crescent City	100	102	104
Canal and Claiborne	40	40	43
New Orleans City	100	132	134
Orleans	50	65½	70
St-Charles Street	50	86½	88½
Privilège ou Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	46	48
Imp. Bonded Warehouse	100	35	....
Jefferson City Gas Light Co	100	80	86
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	116	111
N. O. Waterworks Co	100	114	118
N. O. Brewing Ass	100	99½	101
Jackson Brewing Co	100	101	102
N. O. Cold Storage Co	100	104	110
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	50	26	30
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	200	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
8 dard Fiese Ex.Co.of Chicago	10	2⅛	2½
Jockey Club	100	177	185
Comb. T. Stand	....	9⅜	12
M. L. & B. As	....	29½	32
Edison Elec. Illumin'g. Co	....	....	....
Takemina Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	102	109
Varie. Theatre	....	....	2000
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Mac'f'g Co	....	....	....
C. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons.			
Constitutional Bds	....	96½	....
Old Louisiana 4 s	....	....	....
New Consols	....	95	95¼
Atchafalaya Levee Bds	....	100	104
Bossier Lev. Bds	....	93	96½
Caddo Levee Bonds	....	94	97½
5th District Levee Bds	....	92	95
Lafourche Lev. Bds	....	102	....
Lake Borgne Lev. Bd	....	94½	97
Pontchartrain Lev. Bonds 10 yrs	....	100	....
Pontchartrain Lev. Bonds 15 yrs	....	100¼	....
Pontchartrain Lev. Bonds 20 yrs	....	101	....
Red River Atch. & B. B Bds	....	97½	102
Tensas Basin Bonds	....	99	102½
Carrollton 2nds 12 yrs	....	112	....
Carrollton 13 yrs	....	112	115
Carrollton 14 yrs	....	112	116
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
City 4's	....	101⅝	102
Premiums	....	166¾	167
Premium drawn number	....	205	....
Privilege ou Premiums	....	....	....
Extended Consol	....	....	....
Extended 6's, Consol. Gressman	....	104¼	104¾
Extended 6's	....	103	104
Extended 6's, R. R	....	....	....
Extended 6's, Waterworks	....	....	....
Extended 6's, Park	....	....	....
City 6 per cent certificates	....	....	....
Consolidated coupons	....	....	....
City 5's	....	....	....
City 7's, old	....	101⅝	102⅝
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	....	....
Houston Funding	....	....	....
Houston Reg. Com	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	113½	....
Cotton Exchange Stock	....	160	175
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex	....	40	....
Sugar Exchange	....	....	130
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	128¾	130
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	117	119
New Orleans Gas bonds	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort	....	77	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	24½	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	....
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort	....	120	125
St-Charles St. RR. Co. mort. 14 yrs	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)	....	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	120	....
N. O. Brewing Association bonds	....	106¾	107½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Elyton Land Company bonds	....	....	90
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	103	107
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	70	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	28	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	28	....
State Warrants, ordinary, 1887	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1888	....	....	....
Police certificates	....	40	....
School certificates	....	....	40
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	45	55
Jan. int. cert. on State consols	....	23	30
Certificats émis en vertu de l'acte 98 de 1890	....	10	....
Unpaid State coupons No 12	....	19½	....
Unpaid State coup. prior to No 12	....	24	26
State school warrants	....	30	50

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,400 balles et 400 à arriver.
Le marché est facile.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	6 11/16	nom	6 11/16	nom
Ordinary	7 3/16	"	7 3/16	"
Good Ordinary	7 11/16	"	7 11/16	"
Low Middling	8		8	
Middling	8 5/16		8 5/16	
Good Middling	8 11/16		8 11/16	
Middling Fair	9 1/16		9 1/16	
Fair	10 3/16	nom	10 3/16	nom

FUTURS

Calmes.
Janvier — à —; février — à —; mars — à —; avril 8 08 à 8.10; mai 8,18 à 8,19; juin 8,25 à 8,26; juillet 8,32 à 8,33; août 8,33 à 8,34; septembre 8,26 à 8,27; octobre 8,23 à 8,24; novembre 8,24 à 8,26; décembre 8,26 à 8,28.
Les ventes comprennent 41,800 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 8⅝; à Mobile 8⅛; à Savannah 8⅜; à Charleston 8⅜; à Wilmington 8⅜ nom; à Norfolk 8½; à Baltimore 8¾; à Boston 8⅝; à Philadelphie 9 5/16; à Memphis 8 7/16; à Augusta 8⅜.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.

Stable.
Cotes: Middling Gulf 8⅞.

FUTURS

Stables.
Janvier — à —; février — à —; mars — à —; avril 8,33 à 8,34; mai 8,39 à 8,46; juin 8,48 à 8,49; juillet 8,54 à 8,55; août 8,58 à 8,59; septembre 8,57 à 8,59; octobre 8,54 à 8,55; novembre 8,57 à 8,59; décembre 8,60 à 8,61.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,395,539 balles; même temps l'année dernière, 2,276,234 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,520,190 balles; même temps l'année dernière, 6,460,050 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 597,982 balles; même temps l'année dernière, 1,721,485 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,268,439 balles; même temps l'année dernière, 4,820,428 balles.
STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 276,343 balles; même temps l'année dernière, 269,050 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 631,022 balles, même temps l'année dernière, 1,043,773 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.

Plus facile.
Cotes—4⅝ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE.
SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—90 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 88 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 55½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Fermes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Bien fort.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	3½@—
Fully Fair	3½@—
Good fair	3¼@3 5/16
Fair	3¼@3 5/16
Good common	—@—
Common	2½@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Bien fort.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	5⅛@—
Choice yellow	—@—
Prime yellow	—@4⅞
Off yellow	3⅞@4
Seconds	2⅞@3½
Refining Grades	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Stable.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy	—@—
Choice	—@20
Strictly prime	18 @19
Good prime	13 @16
Prime	13 @16
Good fair	9 @12
Fair	9 @12
Good common	7 @8
Common	7 @8
Inferior	6 @—

RIZ.
[A la Bourse.]

RIZ ECALÉ—Stable.

Head	3¾@4½
Prime	—@—
Good	3¼@3⅝
Fair	2⅞@3
Ordinary	2¼@2⅝
Common	2¼@2¼
No 2	—@1½

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut: $1 25 à 2 40.
RIZ POLI—$12 00 à 14 00.
SON—$8 00 à 9 00.

FARINES.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Stable.
Patents $3 70 à 3 80; extra fancy $3 30 à 3 40; fancy nominal le baril
FARINE DE MAIS—$— à 2 30
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade :
CREAM MEAL—Choice $2 75 à —.
GRITS—$2 80 à —.
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 75 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.

MAIS—On cote 50 à 51 pour le blanc, 50 à 51 pour le mêlé et 50 à 51 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 40; No 1 — à 41½; Red Rust Proof Oats — à 39.
SON—85 à 87½c.
FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $17 00 à 18 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$19 50 à 18 75.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 9⅛ à 9⅜; short rib sides 10⅛ à —; long clear sides 10⅛ à —; short clear sides 10⅜ à —.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 11½ à —; long clear sides 11½ à —; short clear sides 11⅝ à —.
GRAISSE—En tierçons, refined, 8¼ à 8⅜; prime steam 12⅛ à —.
JAMBON—14¼ à 15.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ⅛c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO—Prime 20¾, good 20½, fair 20¼; ordinary 18, common 17c. la livre.
CAFE MEXICAIN—Prime 21¼; good 20¾, fair 20½; low fair 20½.
BEURRE—Western Creamery—Extra 32 à —c.; extra firsts 29 à 30c.; firsts 25 à 26c., Western Dairy — Extra 22 à 24; extra firsts 20 à 22; firsts 18 à 19. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams 13½ à —; twins, full cream, à 12½; Young America's, full cream, à 13; singles à 12½. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c., City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $18 00 à — par ton.
Farine de graine de coton en dépôt $25 00 à — par short ton, pour l'exportation $26 00 à — f. o. b. par long ton.
Oil cake—$26 00 à — pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 45 à 47c ; refined 50c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 6⅛c. par yard, 2-pound 5¾c, 1¾-pound 5¼c. Western 2¼-pound 6⅛c. par yard, 2-pound 5⅝c, 1¾-pound 5¼c.
Twine—Jute 7½ à 7⅛ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, $3 50 à 4 00 par baril, sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 19 à 20c. Cranberries, par baril, $11 00 à 11 50; demi baril $4 50, quart de baril $2 50. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000 $29 00 à 30 00; cocopacked, 3¼ à 3⅞c. pièce. Dattes, par livre, 5 à 6c. Fraises à 15c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25, de Malaga $10 00 à 12 00 par boîte. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers 35c. à $1. Limons, par boîte, $2 25 à 3 25. Oranges de la Floride $2 50 à — par boîte; Messine et Palerme $2 50 à 3 00 par boîte. Pistaches, par livre 5 à 7c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 25 à 2 50. Pruneaux, par lb. 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb. 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — $2 50 à 3 25 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 75 à 2 00.
YAMS—$2 25 à 2 50.
OIGNONS—De l'Ouest $4 00 à 4 50 le baril.
AIL—Italien 65 à 75c. par macorne double.
CHOUX—Home Grown $2 25 à 2 50 par crate.
CHOUCROUTE—$— à 7 50.
HARICOTS — Choice Northern med. 4⅛c.; Northern red kidney choice 5⅛ à 6; white kidney 5⅛; pois verts 3½.
COW PEAS — Par boisseau Clay $1 05; Mixed 85 à 90c.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 25 la douzaine; poulets $3 50 à 4 00; canards $2 25 à 2 75; oies $4 50 à 5 00; dindes $14 00 à 20 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 75 à 4 00; poulets $2 75 à 3 50; canards $3 00 à 3 25; oies $4 75 à 5 25; dindes $12 00 à 15 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 13½ à 14; ceux de la Louisiane 14 à 14½.
SUIF—5c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.
LAINE—Burry 11 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4⅛c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3⅛c.; kips 14 à 30 livres 4⅛c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5⅛c; dry salted 4⅛c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $8 00; castor 5 à 90c. pièce; raccoons 5 à 50c.
PEAUX—Chevreuil 23c. la livre; mouton 10 à 50c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 3⅛c. la livre; grise 1⅛ à 2c.; noire 2 à 2⅛c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix de gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A $ C D $1 12½; F $1 17½; G $1 22½; H $1 82½; I $2 32½; K $3 00; M $3 60; N $3 85; W G $3 95; W W $4 10. Essence de térébenthine 30½. Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre —; barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 la boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 46c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c., Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	2....@	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	9 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac		
1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac		
1880	....@	5 50
1872	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon		
Ouest	....@	1 20
Bourbon	1 10@	1 15
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Dunville's malt whisky, par gallon	....@	2 00
Dunville's malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 00@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	2 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Dupiessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
California Claret, le gallon	35@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00@	90 00
Richebou, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	45@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Sudouveaut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Menaser, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé 8n, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	29 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@	25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouche, sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery Sec	....@	32 00
Veuve Clicquot	....@	32 75
Louis Roederer, quarts	....@	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Bass Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1 10c per linear foo	10@135
Scantling No 1	12 00@......
No 2	10 00@......
1x12 boards clear	14 00@......
1x12 leg through	12 00@......
1x12 merchantable	10 00@......
1x12	9 00@......
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	15 00@......
Ceiling, stock, 1in	7 00@......
Yellow pine, dressed—	
Flooring, 1¼x3¼ clear	25 00@......
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@......
Weather boards, No 1	13 00@14 00
Ceiling clear face	15 00@16 00
Cypress—	
Rough boards, choice and prime	20 00@22 50
Merchantable	15 00@16 00
Box	10 00@......
Mahogany timber per ton	50 00@......
R. cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	
Laths, per 1000	1 75@2 00
Alabama lime	1 50@......
Cement, domestic	1 50@1 75
Cement, imported	2 50@3 00
Slate	5 00@7 50
Brick, Lake and I. C. R. R	9 00@10 00
Brick, paving	11 50@12 00
Brick, ordinary	7 50@8 00
Sand	20@25
Shells, small	......
Plaster, calcined	1 85@......
Fire brick, American, per 1000	25 00@......
Fire brick, English, per 1000	27 50@......
Shells, large	1 25@1 50
Fire clay, per barrel	1 50@......
Lake fire clay	......
Sewer pipe per foot	15@20
Chimney flue linings, per foot	15@20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$6 75@7 00
Crescent, par douz	5 75@6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5½@7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 $5, par douz	2 25@2 50
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz	2 50@3 00
Lyndon B.C. No 4-0@3, par douz	3 65@3 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	3 00@3 25
West La Dow cultivator, W-ray by disco, chacun	35 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	8 25
Planet Jr., cultivator, wheels, chac	8 75
Brent La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	35 00
Columbia cultivator, chacun	35 00
Brown riding cultivator, chacun	37 00
Brown walking cultivator, chacun	35 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@20-tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	30 00
A. B. & Co. side harrows, chacun	30 00
Expanding harrows, 11-teeth, chac	20 00
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	27 25
Deere disc harrows, chacun	30 00
Deere disc harrows, No 1	37 50
Deere disc harrows, No 4	39 00
Hollow ware, skillets and lids	4⅞
Anvils	10c
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50 @60 basis, keg	1 50
Wire nails, 50 @60 basis, keg	1 65
Wire nails, 50 @60 basis, keg	1 80
I cut keen plows, pony x list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts, list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts, list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, D-O x pts, list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows, D-O x pts, list $11 40, less 35 per cent	
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 26
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun	3 00
A. B. & Co. cast plows, ¼-8-K pony x pts, chacun	1 25
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@......
Roller, for same, net	1 00@......
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½ inch and over, base	8½
Rope, manila, ½ inch and over, base	11
Rope, cotton, 5 16 and ⅜ inch, base	13
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	3 15
Drop shot, towes, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Game knives, par douz	4 50
Wheel barrows, par douz	12 50@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00
Clarke's c. s. meal distributor	65 00
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators, less 30 per cent off list.	

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gross	2⅜@	2⅝
Common to fair	2⅛@	2⅜
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1⅞@	2
2me qualité, par tête	$10 00	@14 00
Vaches communes et vieilles	7 00	@9 00
Veaux—1re qualité, par tête	8 00	@10 00
2me qualité	6 00	@8 00
Yearlings—1e qualité, par tête	10 00	@13 00
2me qualité	8 00	@10 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6	@6½
Fair Ouachita	5	@5½
Moutons—Choice, par tête	2 00	@3 00
Fair, par tête	1 00	@2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00	@40 00
2me qualité, par tête	20 00	@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@75
Bons mulets de ville	225@250

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827 and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une barre, meubles de maison, etc.

Succession de Henry Goetz.

No 38 293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—LUNDI, le 10 avril 1893, à 11 heures A. M. le Liberty Coffee House, No 622 rue Tchoupitoulas, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 mars 1893, in re succession de Henry Goetz, Dossier No 38,293, il sera vendu, à l'encan, à savoir :

Tout le contenu du dit établissement, consistant de vins, liqueurs, comptoirs, chaises, tables, verres et du plaqué, ainsi que divers, meubles de maison, etc.
Conditions—Comptant.
19 mars—19 22 29—avril 5 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE ATTRAYANTE.

Propriété améliorée de valeur.

Propriété d'encoignure de valeur consistant en grande bâtisse en bois à deux étages, commode et substantielle avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences et occupant les deux grands lots de terre coin de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en face du Power House et l'avenue Napoléon, au pied de départ du New Orleans and Carrollton Electric Railroad Company.

Succession de Mme Letitia McMahon.

No 37,903—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Letitia McMahon, Dossier No 37,903. Il sera vendu à l'encan à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 115, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Berlin et Annunciation désignés comme lots Nos un et deux et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le dit lot No un formant l'encoignure de l'Avenue Napoléon et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à deux étages, avec mansarde, subdivisée en magasin au bas et résidence en haut, avec entrée et corridor séparés. Les chambres du magasin sont spacieuses, bien éclairées, avec jolies et substantielles installations.

Les étages supérieurs contiennent plusieurs chambres bien ventilées, corridor, etc., galerie devant et derrière bonnes cuisines, cours, etc. La location est spécialement bonne pour affaires, réputé comme un des meilleurs emplacements dans le Sixième District, dans un quartier bien peuplé et s'améliorant tous les jours. Les étages supérieurs peuvent être aisément loués à de très bons prix, et feraient un magnifique emplacement pour des chambres garnies ou pension privée, et elle se trouve au commencement du chemin de fer électrique de l'avenue Napoléon et chemin de fer Tchoupitoulas passe devant.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis, privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. La propriété doit être assurée et la police faite payable au porteur des billets hypothéqués pour le montant du sur la propriété. Ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement de dits billets.

Actes de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues en 1893, en sus du prix de leurs adjudications et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente sera requis.
26mars—26 29 av5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage et grande bâtisse pour écurie, coin des rues Piété et Urquhart.

Deux lots contigus sur la rue Urquhart.

Succession de Henry Goetz.

No 38,293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 mars 1893, dans la succession de Henry Goetz, Dossier No 38,293, il sera vendu à l'encan, à savoir—

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et y trouvant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Piété, Marais et Désiré, désignés comme lots 12 et 13 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 10 lignes de face à la rue Piété, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Piété et Urquhart. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, et une rappe tout $10 bâtisses pour vacherie, etc. par mois.

2° Deux lots dans le même district et îlet, adjacents aux lots décrits ci-dessus, désignés comme lots 14 et 15 et mesurant, chacun, 34 pieds, mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Urquhart sur 127 pieds 7 pouces et 8 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires pour avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou leur prorogation, et la police transférée au porteur des billets.

Les améliorations devront être assurées et les taxes de l'année courante au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur devra se charger de déposer 10 pour cent de l'adjudication pour lier la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt notaire.
19 mars—19 22 29—5 12 19 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère.

Grand îlet de Terre dans le Premier District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de la chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, il sera vendu, à l'encan, aux risques et frais de James Mix, l'ex acquéreur qui n'a pas complété l'adjudication qui lui a été faite le 25 mai 1889, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trente lots de terre formant tout ce grand îlet de terre borné par les rues Dupré, Gayoso, Banks et Bandin. Voir le plan.

Conditions—Un tiers comptant ou plus, la balance à un et deux ans de crédit, 8 pour cent d'intérêt par an ensemble avec l'hypothèque, assurance, honoraires d'avocat clauses etc. Taxes dues et exigibles en 1889 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.
15 mars—15 16 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un charmant Cottage-Résidence avec terrains spacieux, No 395 St-Pierre, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de Louise Corinne Déjau, veuve de Michel Victor Abat.

No 38,147—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 14 mars 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louise Corinne Déjau, veuve de Michel Victor Abat il sera vendu à l'encan la propriété ci-après, à savoir—

Un morceau ou une portion de propriété foncière, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 27 borné par les rues St Pierre, Orléans, Galvez et Miro étant le lot No 5 sur un plan par Louis H. Pilié voyer, daté le 14 décembre 1844 et déposé au bureau de J. Mossy, notaire public, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à chacune des rues St Pierre et Orléans sur 114 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à un étage, confortablement subdivisé, toit en ardoise, grande cour partiellement pavée avec entrée sur les deux rues St-Pierre et Orléans bon entourage et à proximité de tout le confort et char urbain devant la maison et connu comme le No 395 rue St-Pierre

Conditions—Comptant—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. V. Dejan, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication
19mars—19 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le 4me ward, près de la rue Canal.

Joli cottage avec un grand terrain rue Rendon.

Beau terrain rue Rendon, près Canal.

Succession de Louis Prieur.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, le 5 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 mars 1893, in re succession Louis Prieur, Dossier No 36,150, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Rendon, Douane, Bienville et l'avenue Hagan, désigné comme lot No 24, sur un plan de C. A. De Armas, lequel dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Rendon, sur 153 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent d'un joli cottage bien bâti, bâtisses dans le fond, etc.

2° Un certain lot de terre dans le second district, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Rendon, Canal, Douane et Lopez, désigné comme lot 12 et mesurant 34 pieds 3 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur sur la ligne attenant au lot No 11 de 126 pieds 5 pouces et 4 lignes, et sur la ligne du lot No 13, de 106 pieds 8 pouces et 5 lignes, et une mesure dans le fond correspondant avec la profondeur des lignes de côté de 43 pieds, 11 pouces et 5 lignes.
Conditions, comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. B. Ward, notaire. Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent au moment de la vente, et assumer les taxes de 1893.
5 mars—5 8 15 22 29—avril 5.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT

Trois Cottages Simples en Bois,

—SUR LA RUE—

Douane, entre Broad et White

Dans le 2ème District, qui Augmente Rapidement.

Succession de Bernard Lacoste.

38,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. O. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, le 3 mai 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. T éard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 mars 1893, pour le compte de la succession ci-dessus, à l'enchère publique il sera vendu—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Broad et White et désignés par les Nos 21, 22 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Douane sur 134 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent trois jolis cottages simples en bois ayant chacun 2 chambres et cuisine, jolie cour et pelouse.

Conditions—Un tiers, ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à raison de 7 pour cent par an assurance, frais d'avocat et toutes les autres clauses de garantie usuelles et les taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur; dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire public.
1av—1 5 12 19 26 mai3

PAR JAS P. GUINAULT

Vente pour cause de changement d'affaires.

Vacherie de Simon Mollie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—MERCREDI, 5 avril 1893, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Victor et Calhoun, près du parc Audubon—

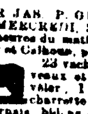

23 vaches laitières plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler, 1 taureau, 3 chevaux, une charrette à lait 1 ditto à provisions, les harnais, bidons et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
1er avril—

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bonne opportunité pour location rémunératrice dans le Deuxième District. Le joli cottage résidence, avec entrée pour voiture, No 40 rue Marais, et le cottage à deux corps de logis, rapportant de bons loyers, Nos 358 et 358 1/2 rue St-Louis.

Succession de Veuve A. M. Steenken.

No 37,986—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 6 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Veuve A. M. Steenken, dossier No 37,986, il sera vendu à l'encan, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Trévé et Johnson, désigné comme le No 5 de l'îlet No — sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer le 16 juillet 1853 et déposé à l'étude de P. C. Cuvillier, notaire, en date du 10 octobre 1853, le dit lot de terre mesure 27 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 104 pieds 8 pouces.

Les améliorations consistent en un joli cottage bien bâti avec mansarde et deux corps de logis connu comme les Nos 358 et 358 1/2 rue St-Louis, avec une bonne cuisine, bâtisse dans le fond, ayant deux chambres de chaque côté, cave de chaque côté, bon gaz dans le fond, bon voisinage, à proximité des marchés, écoles, église et l'école Germano Lutherne, rapportant $10 par mois chaque côté, ayant toujours de bons locataires.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou en fait partie situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Douane, Marais, Tremé et Bienville désigné comme lot No 12 du carré No 26 et mesurant (en pied américain) 30 pieds 5 1/2 pouces de façade rue des Marais, sur une profondeur de 127 pieds de 10 pouces et 5 lignes, 30 pieds, 7 pouces et 5 1/2 lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent l'agréable cottage-home centralement situé avec façade en (ligne) portant le No municipal 40, et ayant 5 chambres confortables avec galerie latérale, 5 tisse de cuisine ayant 2 chambres, servant à la rivière, citerne etc., grande entrée pour voiture sur le côté, terrain profond et situé dans un voisinage convenable, rendant un loyer de $75 par mois, mais susceptible de rapporter davantage.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à un crédit de un et deux ans en sommes égales représentées par des billets des acquéreurs de la date de l'adjudication et payables à ordre, pour les dits ordres, et sécurité par privilège, et portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement et garanties par privilège du vendeur et hypothèque conventionnelle sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses de garanties usuelles, transfert des polices d'assurances aux détenteurs des billets hypothécaires, la clause de non aliénation, et le cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de poursuites pour recouvrement des dits billets à leur maturité, etc. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant E. Bouny, notaire. Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Coin pour les Affaires.

Ce terrain de valeur sur lequel s'élève une bâtisse en bois,

Au Coin des rues Poydras et Bertrand.

Succession de Mme Evelina Van Buren.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau rue de la Commune 159—MERCREDI 19 avril 1893 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans Division A, en date du 14 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Evelina Van Buren, dossier No 38,059, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain terrain ou morceau de terre dans le Premier district de cette ville, désigné par le No 7 dans le carré d'îlet borné par les rues Bertrand, Lafayette (anciennement Rovia) Poydras et Bolivar. Ledit terrain forme l'angle des rues Poydras et Bertrand, et mesure 26 pieds 6 pouces de façade rue Poydras, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade rue Bertrand. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Jean Agaisse, notaire. Les améliorations comprennent une jolie bâtisse en bois, située dans un endroit particulièrement désirable pour une exploitation commerciale, dans un quartier populeux.

Conditions—Comptant.—L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication.
19mars—19 22 29—avril 5 12 19

PAR DANZIGER & STERN.

Sans limite ni réserve.

Cheval et buggy et le contenu du magasin (partie supérieure) No 13 rue de Chartres—Peintures à l'huile, tableaux, cadres de tableaux, rayons à livres, chevalets, paravents, bric-à-brac, jeux de croquet, porte-chapeaux, vide-poches de mur, tables de salon, nattes à dessins, rugs, miroirs, nouveautés, etc., étagères, bureau, chaises, presse à lettres—Dans l'affaire de J. Lyons vs ses créanciers—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 38 361.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur—Bureaux, No 59 rue Carondelet—LUNDI, 3 avril 1893 à 10 heures A. M. sur les lieux, No 13 rue de Chartres étage supérieur), en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, signé le et daté du 22 mars 1893, il sera vendu à l'encan—

Tout le contenu dudit magasin de peintures à l'huile, tableaux, cadres, chevalets, bric-à-brac, jeux de croquet, etc., comme il est dit plus haut, sans limite. Le tout conformément à un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
24mars—24 29 av1 2 3

État de situation semi-annuel

DE LA

UNION NATIONAL BANK

De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes		$1,485,780 97
Bons des Etats-Unis	$50,000 00	
Primes sur les mêmes	6,500 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres actions et bonds	$14,606 27	371,106 27
Maisons de banque, meubles et installations		115,800 00
Trésorerie des Etats-Unis	$2,250 00	
Change domestique	218,862 35	
Change étranger	85,253 19	
Comptant	232,096 26	
Chèques pour le clearing house	272,404 55	910 867 35
		$2,883,254 59

PASSIF.

Fonds capital		$500,000 00
Fonds de surplus	$150,000 00	
Profits non divisés	13,670 47	163,670 47
Dividende payable le 2 janvier		20,000 00
Circulation		41,100 00
Dû à des déposants et banquiers		1,702,040 21
Dû à des banques étrangères		434,054 75
Ré-escomptes		19 389 16
		$2,883,254 59

CARL KOHN, Président,
S. HALARON, Vice-président
A. LABARTHE, Caissier.
2 janv—1t

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

—DE—

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Maison de résidence à deux étages, Cottages doubles, maisons à louer et terrains propres à y bâtir.

——DANS LES——

Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Avenue Jackson, rues Philippe, Brainard, Camp et autres.

Propriétés donnant de bons revenus, et douze terrains formant toute la façade rue Valence entre Baronne et Dryades.

Dans une partie choisie du Sixième District, près de l'Avenue Napoléon.

Vente en partage.

A l'encan. A longues échéances.

Succession de Henry T. Vennard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,075—Division B.

PAR JNO H. O'CONNOR Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, rendu dans et signé dans la susdite affaire le 7 mars 1893, et d'un jugement subséquent rendu et signé dans la même affaire, le 15 mars 1893, à l'encan, il sera vendu les propriétés de valeur ci après décrites, savoir

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 6 du carré No 17, borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, mesurant 32 pieds 2 lignes de façade rue Jackson, sur 150 pieds de profondeur, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville, le 15 janvier 1852.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent la maison de résidence à deux étages, No 156 rue Jackson, est à distance de la rue, a une galerie devant corridor au premier étage et au rez de chaussée, salons à arche salle à manger, de nombreuses chambres à coucher, gaz, cour pavée, grillage en fer devant. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans le carré désigné par le No 14 sur le premier plan de la banlieue Lafayette, dressé par J. Pilié, voyer, et borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Joséphine et mesure environ 27 pieds 9 pouces de façade rue Jackson sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent le cottage double portant les Nos 135 et 135 1/2 rue Jackson; il y a 4 chambres de chaque côté. Le propriétaire est à un voisinage bien établi et près de tous les agréments.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, et mesure 29 pieds 1 pouce 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 93 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages portant le No 137 rue Jackson. Il y a au haut et en bas corridor, 8 chambres, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, mesurant 29 pieds 1 pouce et 1/2 ligne, de façade rue Jackson sur 93 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages, portant le No 139 de la rue Jackson. Il y a corridor en haut et en bas, 8 chambres, à coucher gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893

5° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Jackson Constance, Laurel et Philippe mesurant 31 pieds 6 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lequel terrain et formé du terrain connu No 2 mesurant 31 pieds 11 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et cette partie du terrain No 1 et le plus proche du terrain No 2, du dit lot sur la rue Philippe 7 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 146 et 148 1/2 rue Jackson. Il y a une galerie devant et 6 chambres de chaque côté. Loué $32 par an.

6° Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Annonciation et Chippewa, désignés sur le No 1 et 2 sur un plan dressé par A. Brunet et déposé à l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme annexé au plan No 2, comme suit :

Le terrain No 1 forme le coin des rues Annonciation et Jackson, et mesure 33 pieds de façade rue Jackson, sur 127 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Annonciation.

Le terrain No 2 est contigu au terrain No 1 et mesure 30 pieds, 9 pouces, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, toutes mesures américaines.

Les améliorations du terrain No. 1 consistent du cottage en bois ayant 6 chambres et formant le coin des rues Jackson et Annonciation. Loué près de $320 par an.

7° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancien faubourg Lafayette, dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation, et désigné par le No 12 sur le plan original dudit faubourg. Ledit lot est désigné par le No 36 sur un plan fait par H. Grant, arpenteur, en date du 2 février 1844 et déposé au bureau de S. R. Henry, ancien notaire pour la paroisse Jefferson.

Le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage à double corps de logis connu comme les Nos 130 et 130 1/2 rue Philip. le cottage est en retraite de la rue et a 5 chambres de chaque côté.

8° Un certain lot de terre avec ses édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation et désigné par le No 12 sur le plan de la ville de Lafayette, et désigné par le No 137 sur un plan particulier fait par Hugh Grant, en date du 2 février 1844, déposé en l'étude de S. R. Henry, ancien notaire. Ledit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu comme No 132 rue Philip, contenant 4 chambres.

9° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet de forme triangulaire formé par les rues Camp St-Mary et New Camp. Ladite portion de terre mesure 33 pieds 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 120 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St-Mary, et 1-5 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale courant jusqu'à la rue du Camp où le terrain a 27 pieds 1 pouce 9 lignes de face, le tout conformément au plan fait par Pilié et Depouilly, architectes, le 29 janvier 1867, et annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 13 septembre 1867.

Les améliorations de la dite portion de terre consistent en une maison en briques à deux étages formant le coin des rues, ayant vestibule (hall) en haut et en bas, quelque 8 chambres et un petit édifice de façade à deux étages, on le New Camp et St Mary. Le voisinage est excellent bien bâti et offre tous les avantages désirables.

10° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par Washington avenue et les rues Fourth, Laurel et Annonciation, désigné comme lot No 10. Le dit lot mesure 29 pieds de face à Washington Avenue sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et conformément à un plan fait par S. T. Thompson, ancien arpenteur, à la date du 1er juin 1857 et annexé à un acte de vente de Mme E. Beckis à Mme C. Smith passé pardevant R. J. Ker, notaire, le 13 avril 1859

Le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à Washington avenue sur 111 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations du dit lot de terre consistent de la maison à deux étages contenant quelque 6 chambres et connue comme No 90 Washington avenue.

11° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Philip et Jackson, désigné par la lettre B, sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexée à et faisant partie de l'acte d'acquisition de H. T. Vennard, et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 67 et 69 rue Brainard, avec galerie devant, 7 chambres de chaque côté, gaz etc., rapportant $360 de loyer par an.

12° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Jackson et Philip, désigné par la lettre A, sur une esquisse par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 22 août 1867 et annexé à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire public, entre W. C. Wilson et H. T. Vennard, le 11 décembre 1876 et mesurant d'après la dite esquisse 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 71 et 73 rue Brainard, ayant galerie devant, 5 chambres de chaque côté gaz, etc. Rapportant $34 par mois.

13° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Delachaise, la même largeur au fond, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, et forme partie du lot No 24, sur un plan dressé par W. L. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848, déposé comme plan No 13, au bureau de J. R. Beard, ex-notaire public en cette ville.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, toit en ardoises, etc.

14° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 41, borné par les rues Nouvelle Levée, Robin Race et Tchoupitoulas, sur une esquisse faite par A. de Armas, voyer, le 4 décembre 1880 et annexée à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 11 avril 1881.

Le dit lot est désigné par la lettre E est et pris à une distance de 92 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Levée et Robin, et mesure 38 pieds 6 pouces de face à la rue Robin, 89 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Nouvelle Levée et contigu au fond des lots A, B, C de la dite esquisse, 89 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas et adjacent au lot F, et 38 pieds 6 pouces de large au fond, le dit lot E étant composé des parties des lots primitifs Nos 6, 1, 2, 3 partie du triangle A et le tout du lot primitif No 5.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent la maison à double corps de logis en briques connue comme les Nos 36 et 40 rue Robin.

15° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 22 sur un plan dressé par E. H. Pilié, voyer, daté le 1er ou le 31 mars 1858 et déposé au bureau de E. Bouny, ex-notaire public. Les dits lots Nos 5 et 6 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 24 pieds 2 lignes de face à la rue Calliope sur 101 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sur les dits lots comprennent la bâtisse en bois ayant 4 chambres et connue comme le No 436 rue Calliope. Est louée jusqu'au 30 septembre 1893.

Le lot No 22 mesure 23 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage agréable, d'accès facile aux affaires à cause de plusieurs lignes de chars urbains, et adjacents aux marchés, aux églises et aux écoles, et sont toujours occupées par des locataires qui paient. Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions de baux ou loyers qui seront annoncées au moment de la vente, ou antérieurement, sur application au bureau de l'encanteur.

16° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St David, St André Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos 20 et 21. Les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 20 forme l'encoignure des rues Deuxième et St David.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-David, St André, Deuxième et Troisième mesurant 15 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles étant compris d'un demi lot 18 et 19 du dit îlet et étant le plus rapproché de la rue St-David.

Les améliorations sur la propriété décrite ci dessus comprennent 3 bâtisses à un étage.

17° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Valence, Baronne et Dryades et désignés comme lots 1, 2 et des lots 15 à 24 inclusivement sur un plan de dit îlet dressé par A. Hedin voyer, daté le 15 mai 1852. Les lots Nos 1, 22, 23 et 24 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Valence et Baronne.

Les lots 20 et 21 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Valence et Dryades. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 2 mesure 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces beaux lots se sont situés qu'à une petite distance des avenues St-Charles et Napoléon, près de la ligne des chars électriques, dans une partie du sixième district, qui s'améliore et augmente rapidement.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la partie de crédit sera représentée par des billets payables à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893 au-dessus du prix d'adjudication et déposer un dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Jan J. Ward, notaire.
22 mars—22 29—5 12 19 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

—DE—

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES

—ET—

TERRAINS DE VALEUR,

—DANS LES—

Premier et Quatrième Districts.

Un terrain de choix pour bâtir, sur l'avenue St-Charles, faisant face au Lee Circle, résidence à deux étages.

No 199 rue Terpsichore, entre Prytanée et Coliseum.

Ecurie rue Magazine, entre Poeyfarré et Calliope,

—ET—

Trois terrains rue Première.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No 37,641.

PAR JOHN H. O'CONNOR encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 3 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 23 mars 1893, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur, à savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par le Lee Circle et les rues St Charles, Delord et Calliope, mesurant conformément à un plan fait par L. H. Pilié ancien voyer de la ville, en date du 11 octobre 1881 — pieds 5 pouces de face au Lee Circle mesurant à une distance de 146 pieds 5 pouces et 2 lignes de l'encoignure de la rue Delord et Lee Circle, 187 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du bas, le long de la rue Delord, puis 38 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la dite ligne s'étendant à angle droit à la dite ligne du bas et parallèle avec la rue du Camp, puis 20 pieds 4 pouces et 5 lignes sur une ligne perpendiculaire à la dite rue du Camp, puis sur une ligne s'étendant à angle droit à la dite dernière ligne et oblique à la rue Calliope, lequel étant la ligne supérieure du dit lot ou portion de terre 206 pieds 11 pouces et 6 lignes au point commençant qui est 75 pieds 4 pouces et 5 lignes de distance à la jonction du Lee Circle et avenue St-Charles.

2° Deux certains lots ou portions de terres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magazine, Calliope, Camp et Poeyfarre, désignés par les Nos 25 et 26, sur un plan fait par L. H. Pilié assistant voyer de la ville, en date du 11 octob e 1881 et mesurant conformément à ce plan :

Le lot No 25 mesure 27 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 26 mesure 26 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un grand hangar et écurie en bois à un et deux étages.

Bien situé pour un entrepôt ou pour une manufacture.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Coliseum, Prytanée et Melpomène, désigné comme lot No 2, sur un plan annexé à un acte pardevant J. B. Marks, ancien notaire, en date du 8 mai 1840, et mesurant conformément au dit plan 24 pieds 9 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 199 rue Terpsichore, ayant une galerie de façade, corridor, salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, etc., elle est retirée de la rue et la cour est pavée, faisant face à la Place Parkerson, près de tous les avantages et accessible à plusieurs chemins de fer.

4° Trois certains lots de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues First, Philip, St Patrick et St-David, désignés par les Nos 7, 8 et 9, d'après un plan de C. C. de Lisle, en date du 23 novembre 1865, déposé en l'étude de E. G. Wells, ancien notaire. Selon le dit plan, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces. Trottoirs en briques en face, situés près du marché et des lignes de chars urbains.

5° Un certain bon à 12 mois entre les mains du shérif civil, signé par Thos Pickles comme principal et Wm Bogel comme endosseur, en date du 25 juin 1892. Le dit bon fait partie du produit provenant de l'affaire de la Orleans Manufacturing Company contre Thos W. Bothick, No 35,000 du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en vertu du writ de fieri facias contre C. W. Drews, curateur de T. W. Bothick.

Conditions de la vente—Pour le bon, comptant. Pour les propriétés foncières, comptant, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour la présente année de 1893, en sus du montant de l'adjudication, et déposer cinq pour dix pour cent du prix d'achat, au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm. M. Gurley, notaire.
1er avril—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes-Courants, Meubles de maison, Miroirs, Rideaux de dentelles.

Montre en or avec chaîne, Boutons en diamants.

Assortiment de Salon et de Chambre à coucher.

Tapis, Peintures à l'huile, Corniches, Cheval et Buggy, etc., etc.

A l'encan.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO. H. O'CONNOR — Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—JEUDI, 13 avril 1893, à 11 heures A. M., au local No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans la susdite affaire, le 23 mars 1893, il sera vendu à l'encan—

Les effets mobiliers et le contenu de la résidence No 271 rue Camp consistant en partie d'assortiments de salon, de salle à manger et de chambre à coucher; aussi un lot de comptes courants. Le tout d'après un inventaire enregistré en cour, dont une copie peut être vue au bureau de l'encanteur.

Conditions de la vente.—Comptant avant livraison.
31 mars—31—avril 5 9 13

Mme Godin-M.

Robes et Confections

—44 RUE BOURBON.—

Mme GODIN profite du changement de saison pour rappeler aux Dames qu'elle confectionne des toilettes de visites et de réceptions de la dernière élégance parisienne à $10 et par les toilettes d'été $7.

Mme GODIN est à même de livrer des toilettes en 48 heures très bien finies et exécutées de ses soins les plus consciencieux.

Spécialité de Costumes, Genre Tailleur, et de Trousseaux.
19 mars—1 an—dim